

## Sur la forme gauloise *canecosedlon*

Emmanuel DUPRAZ

Keltische Forschungen 8 (2019), 59–75

DOI 10.25365/kf-8-2019-59-75



L'article examine la signification et l'étymologie de la forme gauloise *canecosedlon* dans la commémoration de travaux publics RIG L-10. Le lexème est un composé dont le second membre *-sedlon* renvoie à une forme de 'siège, chaise'. Dans le contexte archéologique d'Autun, ville construite d'après des modèles méditerranéens, on doit sans doute considérer que le lexème renvoie à une 'exèdre'. Le premier membre *caneco-* renvoie probablement aux ornements dont l'exèdre est pourvue.

The paper deals with signification and etymology of the Gaulish form *canecosedlon* in the commemoration of public works RIG L-10. The lexeme is a compound. Its second element *-sedlon* refers to a kind of 'seat, chair'. In the archaeological context of Autun, built after Mediterranean models, the lexeme presumably points to an 'exedra'. The first element *caneco-* probably refers to the ornaments of the exedra.



## Sur la forme gauloise *canecosedlon*<sup>1</sup>

Emmanuel DUPRAZ

*L'etimologia è la sirena degli animi semplici*

*Alberto Savinio*

1. En dépit de l'avertissement de Savinio, nous souhaitons proposer ici une étude du sémantisme et de l'étymologie de la forme gauloise *canecosedlon*, attestée sur l'inscription gallo-latine d'Autun RIG L-10.<sup>2</sup> Il nous semble en effet qu'une étude qui prenne en compte le support matériel et le contexte archéologique d'où doit provenir l'objet peut, moyennant des hypothèses non déraisonnables, permettre d'établir le sémantisme de la forme, d'où découle à son tour, de manière plus incertaine, une proposition d'analyse étymologique.

2.1. L'inscription RIG L-10, découverte en 1844 à Autun, est gravée sur une plaque parallélépipédique en calcaire, sur la face avant de laquelle le champ épigraphique est délimité par un cadre mouluré. L'objet a été découvert brisé en trois fragments; remontés, ceux-ci mesurent 40 cm de largeur et 6 cm d'épaisseur. La partie basse de la plaque moulurée n'a pas été retrouvée et c'est à partir de l'hypothèse, plausible en effet, que le texte est complet et que la hauteur manquante est faible, qu'il est possible de supposer une hauteur totale d'environ 34,5 cm.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Tous nos remerciements à Filippo Gambari, à Emmanuel Grélois, à Pierre-Yves Lambert, à David Stifter et aux relecteurs anonymes de la revue *Keltische Forschungen* pour leurs observations. Nous demeurons seul responsable de l'argumentation et des erreurs qu'elle peut contenir. Merci aussi aux étudiants de l'Université libre de Bruxelles (2017–2018) qui nous ont donné l'occasion de discuter une version initiale des présentes réflexions devant eux et de recueillir leurs commentaires sur celle-ci.

<sup>2</sup> Les inscriptions gauloises sont citées au moyen de leur numéro dans le RIG, dont nous reprenons les lectures, sauf mention contraire.

<sup>3</sup> Cf. sur tous ces points l'édition du RIG L-10, 2, 1, p. 128–131.

La pierre, telle qu'elle est conservée, a malheureusement été endommagée par une restauration maladroite. Le texte paraît cependant pouvoir être établi de manière presque certaine:

*licnoscon*  
*textos . ieuru*  
*anualonnacu*  
*canecosedlon*

Les seules incertitudes concernent la présence de l'interponction à la ligne 2, qui n'est pas certaine, et la lecture du dernier signe de la ligne 1. En effet, ce dernier a la forme d'un *-n-*, mais la haste de droite est légèrement plus haute que la haste de gauche et il ne paraît pas entièrement impossible de lire une ligature *-ni-*, selon une proposition de Lejeune, dont ce dernier convient qu'elle se base sur un indice peu concluant.<sup>4</sup>

2.2. L'interprétation linguistique du texte est assurée dans l'ensemble. La forme *licnos* à la ligne 1 est un idionyme au nominatif masculin singulier. La forme *con/textos* qui doit probablement être lue en réunissant la fin de la ligne 1 et le début de la ligne 2 est plus obscure. Il ne semble pas s'agir d'une forme patronymique, contrairement à ce qui serait à attendre dans une formule onomastique gauloise complète, faute d'un des suffixes documentés en gaulois pour former des adjectifs patronymiques. Au contraire, *con/textos* pourrait être un deuxième idionyme, qui serait un composé dont le second élément *-textos* est attesté dans d'autres idionymes gaulois et dont le premier élément est le préfixe *con-*.<sup>5</sup> S'il en est ainsi, alors, sauf à supposer de manière purement arbitraire qu'un seul et même personnage puisse dans ce texte gaulois être désigné par deux idionymes en apposition l'un à l'autre, le début du texte doit faire référence à deux personnages différents désignés chacun par leur seul idionyme sans patronyme. Mais cette hypothèse de deux personnages n'est pas sans difficulté, dans la mesure où la forme verbale *ieuru* paraît devoir être analysée comme un singulier, comme nous l'indiquons ci-après, et où l'hypothèse d'un accord au plus proche avec le second sujet *con/textos* seul est elle aussi purement arbitraire.

Il est possible aussi de considérer *con/textos*, ou moins probablement *coni/textos*, comme un substantif apposé à *licnos*, peut-être un nom de fonction, ou comme un adjectif prédicatif accordé avec *licnos* et renvoyant

---

<sup>4</sup> Cf. RIG, 2, 1, p. 131.

<sup>5</sup> Pour cette analyse comme forme onomastique, cf. RIG, 2, 1, p. 132–133 et plus récemment DELAMARRE 2007: 73, 217 et 234, STIFTER 2011: 170 ainsi que DE BERNARDO STEMPEL 2013: 78. L'édition du RIG reconnaît les difficultés de cette analyse, mais considère le parallèle des autres formes onomastiques en *-textos*, par exemple *A.textus* (CIL XIII 3017, Melun), comme un argument décisif en la faveur de celle-ci.

aux modalités de la dédicace.<sup>6</sup> Comme le rappelle Wodtko, le second élément *-textos* peut éventuellement être rattaché étymologiquement au lexème verbal vieil-irlandais *techtaid* ‘posséder’ et à son composé *con-techta* de signifié incertain.<sup>7</sup> Le lexème *techtaid* semble devoir être analysé comme un dénominateur en *-ā-* sur un substantif *techt* ‘possession’, lui-même d’étymologie obscure.<sup>8</sup> Mais quelle que soit l’étymologie de *techt*, le lien possible entre *-textos* et la famille de mots irlandaise contribue à rendre plausible l’hypothèse d’une forme non onomastique renvoyant à la notion de ‘possession’. Licnos pourrait être un ‘possédant’, un homme ‘pourvu de possessions’, quel que soit en synchronie le sémantisme exact attaché à ces notions. Pour des raisons socio-linguistiques que nous examinons plus loin il est certain que Licnos appartient aux élites de la cité des Eduens. Le lexème *con/textos* pourrait désigner un statut social ou une particularité de l’aristocrate Licnos, en rapport avec la notion de ‘possession’. Envisageable est par exemple l’hypothèse qu’il s’agisse du ‘propriétaire des lieux’ où il fait l’offrande.

Le lien étymologique possible de *con/textos* avec v. irl. *techtaid* ne prouve rien, il est vrai, contre l’hypothèse d’une forme onomastique, car *-textos*, que cette étymologie soit juste ou non, est aussi attesté dans des formes incontestablement onomastiques comme nous l’avons indiqué plus haut. Cependant, cette hypothèse qui évite les problèmes liés à l’analyse de *con/textos* comme un idionyme nous paraît plus économique que la précédente.<sup>9</sup>

2.3. La forme verbale *ieuru*, quelle qu’en soit l’analyse étymologique que nous n’examinons pas ici, appartient à un *uerbum dandi* qui semble attesté

<sup>6</sup> Pour cette analyse alternative comme forme non onomastique, cf. RIG, 2, 1, p. 132–133, qui la rejette faute de parallèles en *-textos* attestés dans le lexique gaulois, et aussi WODTKO 2013: 227 et 230–231.

<sup>7</sup> Cf. WODTKO 2013: 227 et 230–231. Cf. aussi DELAMARRE 2018: 294 avec bibliographie antérieure.

<sup>8</sup> Cf. à ce sujet SCHMIDT 1957: 277 et JOSEPH 1987: 156–157.

<sup>9</sup> Un problème tout à fait voisin est posé sur l’inscription RIG E-2 par la forme *argantocomater/ecus* (en latin, avec ligatures *-nt-* et *-mat-*)/*arkatoko{k}/materekos* (en gaulois). Cette forme apparaît immédiatement après un idionyme, et elle a pu être analysée soit comme un patronyme soit comme un titre ou nom de fonction (lié au métal précieux auquel renvoie certainement *arganto-/arkato-*) soit même comme un ethnique. A ce sujet, cf. en dernier lieu le traitement d’ESTARÁN TOLOSA 2016: 234–235 (dont nous suivons la lecture). Dans l’inscription RIG E-2 l’analyse comme ethnique nous paraît fort peu vraisemblable (quoique pas impossible), car elle nécessite de supposer un groupe ethnique totalement inconnu par ailleurs. Dans les deux textes la forme obscure apparaît immédiatement après un idionyme de notable et peut renvoyer à la notion de possession (directement dans RIG L-10, via la notion de métal précieux dans RIG E-2): ces indices vont plutôt dans le sens d’un titre ou nom de fonction de signifié voisin dans les deux cités gauloises.

surtout, mais peut-être pas exclusivement, dans des commémorations de dédicaces cultuelles. Il s'agit certainement d'une forme de prétérit actif à la troisième personne du singulier.<sup>10</sup>

Quant à la forme *anualonnacu*, il s'agit sans aucun doute d'un dérivé de théonyme. Deux inscriptions latines retrouvées elles aussi à Autun, CIL XIII 11225 et CIL XIII 11226, sont des commémorations de dédicaces d'autels *aug(usto) sa[c(rum)] / deo an/uallo* et *aug(usto). sacr(um) / deo. anua'l'o* respectivement. Le théonyme *\*anuallo-* dont ces formes impliquent l'existence en gaulois a peut-être eu un doublet en nasale *\*anuallō/-on-*, ou bien la forme gauloise *\*anuallō/-on-* a été transposée tardivement en latin comme thématique.<sup>11</sup> Quelle que soit l'explication de ce thème en nasale, il

<sup>10</sup> Pour le signifié de la forme *ieuru*, cf. DELAMARRE 2018: 188–189 et LAMBERT 2018: 105 après LEJEUNE 1980. Les arguments donnés par Lejeune, en particulier la présence fréquente d'un datif dans les énoncés contenant *ieuru*, nous paraissent prouver que *ieuru* n'est pas un *uerbum faciendi*, mais bien un *uerbum dandi*, même si l'interprétation exacte de celui-ci nous semble encore incertaine. ESTARÁN TOLOSA à paraître souligne que les inscriptions contenant le lexème ne renvoient pas toutes avec une certitude absolue à un contexte de dédicace cultuelle.

D'autre part la finale *-u* est très probablement une finale de singulier par opposition à *-us* de pluriel, comme le montrent LEJEUNE 1971: 46–47 et 1980: 113 ainsi que VILLANUEVA SVENSSON 2001: 148 sur la base d'une étude de l'ensemble de la documentation celtique antique de Gaule et d'Italie, *pace* DE HOZ 1995. Au reste, le nouvel exemple de désinence *-us* dans l'épigraphie celtique d'Italie sur l'inscription de Gozzano publiée par GAMBARI 1998 renvoie comme attendu à une pluralité de formes onomastiques sujets et confirme l'analyse de Lejeune et de Villanueva Svensson de la finale *-us/-us* comme plurielle (communication personnelle de Filippo Gambari: outre la partie déjà publiée en 1998, il a été retrouvé un fragment encore inédit de l'inscription qui contient des formes onomastiques; au total il est certain que la forme **kar/nitus** correspond à une pluralité de sujets).

<sup>11</sup> L'analyse selon laquelle la forme thématique est première et la forme en nasale est une variante de celle-ci est émise par le RIG, 2, 1, p. 132, qui ne précise pas le statut de cette variante, et reprise par DELAMARRE 2007: 23.

Nous souhaitons plutôt proposer l'hypothèse qu'*\*anuallō/-on-* signifie 'pourvu de non-forts, de faibles' au sens de 'maître des non-forts, des faibles': un composé à préfixe privatif *\*an-* et à second élément *\*uallo-* 'fort' subirait une dérivation en *\*-ō/-on-* avec un suffixe indiquant une personne dominant l'entité désignée par la base de dérivation, ici les 'non-forts'. A propos du préfixe privatif en gaulois cf. DELAMARRE 2018: 43. A propos de l'adjectif *\*uallo-* cf. SCHMIDT 1957: 284, MATASOVIĆ 2009: 402 et DELAMARRE 2018: 306. Ces deux derniers auteurs traduisent *\*uallo-* par 'prince', sens pris secondairement par le lexème. Pour un exemple de ce fonctionnement du suffixe *\*-ō/-on-* en gaulois, voir l'idionyme *\*iou̯t-ō/-on-* qui désigne certainement celui qui est 'pourvu d'une cité', au sens de 'citoyen d'une cité' voire de 'maître d'une cité', cf. DELAMARRE 2007: 184, et l'ethnonyme *\*ebur-ō/-on-* 'pourvu de sangliers [ou d'ifs?]' au sens de 'possesseur de sangliers [ou d'ifs]' ou de 'maître des sangliers [ou des ifs]', cf. DELAMARRE 2018: 159-160 et LAMBERT 2018: 34.

est en tout cas lié de manière motivée, encore en synchronie, à la forme *anualonnacu* sur l'inscription gauloise RIG L-10. Celle-ci en représente un dérivé en *\*-āko-* au datif singulier masculin ou neutre.<sup>12</sup> Le suffixe *\*-āko-*, très courant dans la toponymie de la Gaule romaine, sert notamment à former des noms de bien/domaine sur des noms de personne.<sup>13</sup> Ici la personne considérée comme propriétaire est la divinité *\*anūallo-* ou *\*anūallō/-on-*. Le référent de la forme *anualonnacu* est le lieu dont la divinité est propriétaire, c'est-à-dire son sanctuaire.<sup>14</sup>

Cette analyse pleinement satisfaisante oblige à se poser la question du statut morphologique et sémantique de la désinence de datif *-u*. L'hypothèse que la forme *anualonnacu* doive être analysée comme un datif au sens d'un objet second du don est difficile, car un sanctuaire comme référent matériel possédé par un dieu n'est pas le bénéficiaire possible d'un don. Il est possible que le datif ait pris ici le sémantisme d'un autre cas oblique, par exemple d'un locatif, dans le cadre d'un processus morphologique de syncrétisme casuel.<sup>15</sup>

2.4. Enfin, la forme *canecosedlon* présente sans aucun doute une désinence thématique d'accusatif singulier masculin ou neutre et doit être analysée comme l'objet direct d'*ieuru*.<sup>16</sup> Au total, l'inscription doit probablement se traduire par 'Licnos, le *contextos* (?), a offert au sanctuaire d'*\*anūallō*/dans le sanctuaire d'*\*anūallō* un/le *canecosedlon*'. Il s'agit de la commémoration d'une dédicace faite dans un sanctuaire par un individu qui se présente comme un particulier (sauf s'il faut analyser *contextos* comme un

---

Le composé gaulois originel serait en fait le thème en nasale *\*anūallō/-on-* et non pas le thème thématique *\*an-ūall-o-*, *pace* DELAMARRE 2007: 23. Ce dernier considère la forme *\*an-ūall-o-* comme originaire et se voit obligé de traduire par 'non-prince'. Mais ce signifié, pour un théonyme, est improbable sémantiquement. Si l'on suppose originaire le dérivé à suffixe en nasale au sens de 'maître des non-forts, des non-princes', la signification est plus satisfaisante. Les formes latines thématiques représenteraient des adaptations tardives à la langue latine, sous forme thématique, du thème gaulois originaire à nasale. Pour la datation tardive des deux textes latins, cf. ci-après.

Nous ne nous expliquons pas la gémination de la liquide dans l'adjectif *\*ūalo-*, qui étymologiquement comporte un seul [l]. Le statut de la gémination semble en tout cas avoir été incertain dès l'antiquité, comme le montre l'ajout secondaire du second *-l-* dans l'inscription CIL XIII 11226.

<sup>12</sup> Pour la désinence *-u* de datif singulier thématique, cf. LAMBERT 2018: 53.

<sup>13</sup> Cf. CHAMBON 2002: 103, CHAMBON & GRÉLOIS 2008: 154–156 ainsi que LAMBERT 2018: 39–40.

<sup>14</sup> Le nom de ville *Mogontiacum* indique de façon analogue que la ville de Mayence est considérée comme propriété de la divinité dont le nom est *\*mogont-* ou *\*mogontyo-*. Cf. à ce sujet DELAMARRE 2013: 175 et LAMBERT 2013: 117.

<sup>15</sup> Pour l'existence possible de processus de syncrétisme casuel dans la flexion thématique du gaulois cf. LAMBERT 2018: 53–56.

<sup>16</sup> Pour cette désinence, cf. LAMBERT 2018: 52–53.

titre, un nom de fonction officielle, ce qui n'est pas exclu eu égard à l'obscurité de cette forme).

3.1. Il s'agit à présent de proposer une analyse pour *canecosedlon*. Nous proposons d'abord des remarques sur le contexte archéologique originel et sur le référent de ce lexème dans ce contexte. Nous en tirons des conclusions sur le sémantisme du lexème, qui nous permettent dans un deuxième temps une hypothèse d'analyse étymologique.

Un premier point à souligner est que le support matériel de l'inscription est d'un type tout à fait courant dans l'épigraphie latine. Il s'agit d'un cartouche avec moulure autour du champ épigraphique, d'un type très fréquent. La plaque sur laquelle est gravée l'inscription devait être encastrée dans un monument qui correspondait lui aussi à un modèle architectural méditerranéen, fût-ce avec des particularités qui renvoyaient aux spécificités des cultes locaux d'Autun.

L'inscription est probablement datable de l'époque augustéenne ou d'une date à peine postérieure, comme la plupart des inscriptions monumentales sur pierre en gaulois.<sup>17</sup> Elle est contemporaine de la fondation d'*Augustodunum* sous Auguste et des travaux qui ont donné au nouveau site une parure pleinement urbaine au sens latin du terme. Ces travaux, menés sous la direction et à l'instigation des élites locales éduennes, ont consisté à adapter à la capitale de la cité des Eduens un décor monumental qui donne à Autun un paysage urbain largement comparable à celui des cités méditerranéennes.<sup>18</sup> La construction du monument où figurait l'inscription RIG L-10 s'intègre tout à fait dans ce cadre. La forme parfaitement méditerranéenne du support de ce texte indique en effet, comme nous l'avons dit, que ce monument avait des traits issus des usages architecturaux méditerranéens.

Licnos a effectué une dédicace dans un sanctuaire et a fait graver une inscription sur une plaque qui était intégrée à l'objet offert. Ce comportement est typique d'un notable local qui souhaite commémorer de manière pérenne une offrande qu'il a faite. Comme nous tentons de le montrer plus loin, l'objet offert au sanctuaire est destiné à l'usage public des visiteurs qui fréquentent le sanctuaire. Licnos peut donc être analysé non seulement comme un notable qui fait une dédicace cultuelle, mais aussi comme un évergète qui a fait dans le sanctuaire des travaux utiles à la collectivité.

---

<sup>17</sup> Cf. RIG, 2, 1, p. 57.

<sup>18</sup> Cf. REBOURG 1993: 32 ainsi que REBOURG 1998: 214–216 et 223.

3.2. Le sanctuaire d'\**an̄uallō* est documenté par les trois inscriptions que nous avons mentionnées. Cette documentation limitée interdit toute conclusion précise sur le décor monumental du sanctuaire.<sup>19</sup>

Les deux inscriptions latines proviennent de l'îlot V, 7 et l'inscription gauloise de l'îlot VIII-IX, 6, à environ 200 m de distance.<sup>20</sup> Non seulement elles ne proviennent pas du même site, mais elles ne datent pas de la même période. L'inscription gauloise est la plus ancienne: comme nous l'avons indiqué, le choix du gaulois renvoie à une datation au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, peut-être encore à date augustéenne. Les deux inscriptions latines, en revanche, doivent être datées au plus tôt de la seconde moitié, voire de la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, comme l'indiquent l'absence de prénom dans la formule onomastique du prêtre *Norbaneius Thallus* mentionné dans le texte CIL XIII 11225<sup>21</sup> et l'emploi de la formule *Augusto sacrum* ainsi que du substantif *deo* dans la formule théonymique *deo an/uallo* resp. *deo. anuall'o*.<sup>22</sup> Il n'est pas possible dans l'état présent de la documentation de rendre compte de la distance entre le site dont provient l'inscription gauloise et celui où ont été retrouvées les deux inscriptions latines (réemploi de l'une ou des autres?). D'autre part, aucun vestige architectural connu ne semble pouvoir être associé au sanctuaire.<sup>23</sup>

3.3. Dans l'impossibilité où en est la recherche contemporaine d'identifier archéologiquement le référent de la forme *canecosedlon* et le contexte matériel de l'inscription, il nous semble possible de tirer des conclusions à partir de la forme linguistique elle-même, d'une part, et du type archéologique de la pierre support de l'inscription, d'autre part.

Un point en effet n'est pas controversé: le lexème *canecosedlon* est un composé dont le dernier élément *-sedlon* est un dérivé en *\*-lo-* de la base

<sup>19</sup> Cf. REBOURG 1993: 78–79, REBOURG 1998: 193–194 ainsi que BARRAL ET AL. 2010: 643–644.

<sup>20</sup> Pour le plan d'Autun antique et la définition des îlots cf. LABAUNE & KASPRZYK 2008 ainsi que BARRAL ET AL. 2010: 658.

<sup>21</sup> Pour cet indice de datation, s'agissant de la formule onomastique d'un dédicant dans une inscription latine, cf. SALOMIES 1987: 401–406: l'absence du prénom est fort rare avant les dernières décennies du II<sup>e</sup> siècle. En revanche le prêtre mentionné dans l'inscription CIL XIII 11226 porte un prénom, *C(aius)*. La présence du prénom dans de semblables formules recule lentement et est encore bien attestée dans le courant du III<sup>e</sup> siècle.

<sup>22</sup> Pour ces indices de datation, cf. RAEPSAET-CHARLIER 1993: 13 et HOSTEIN ET AL. 2012: 107. La formule *Augusto sacrum* se développe, semble-t-il, au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère ou à la fin du siècle précédent; l'emploi de *deo/dea* antéposé au théonyme semble pour sa part apparaître à la fin du principat d'Hadrien.

<sup>23</sup> Cf. BARRAL ET AL. 2010: 643–644, qui soulignent que les vestiges retrouvés dans l'îlot V, 8, voisin de l'îlot V, 7, ne doivent probablement pas être associés aux deux inscriptions latines de l'îlot V, 7, *pace* REBOURG 1993: 78–79 et REBOURG 1998: 193–194.

\**sed-*, ‘s’asseoir’.<sup>24</sup> Autant l’analyse et même la segmentation en un ou deux éléments de *caneco-* sont controversées, autant il est certain que *canecosedlon* désigne une forme de ‘siège’ ou ‘lieu où s’asseoir’.

Si nous faisons l’hypothèse que le référent de *canecosedlon* doit être emprunté aux modèles architecturaux méditerranéens qui sont repris dans l’urbanisme d’Autun à partir de l’époque augustéenne, alors ce référent doit être un ‘siège’ ou ‘lieu où s’asseoir’ d’un type courant dans l’architecture d’un sanctuaire méditerranéen à date augustéenne. Plus précisément, le choix d’utiliser un composé gaulois dont le dernier élément est *-sedlon* a des chances d’être un calque d’un composé grec ou latin contenant une base signifiant ‘s’asseoir’ et s’appliquant à un ‘siège’ ou ‘lieu où s’asseoir’ assez monumental pour être intégré dans un sanctuaire. Il est en effet probable que le lexème gaulois, s’il désigne un élément de décor tout récemment emprunté à l’urbanisme méditerranéen, a été lui aussi fabriqué à date récente, voire au moment même des travaux de construction commémorés par l’inscription d’Autun, pour désigner le nouveau référent concerné, et en outre il est probable que la constitution du lexème est comparable à celle du lexème grec ou latin qui désigne ce référent dans ces langues.

Or il existe bel et bien un lexème grec composé avec un second élément signifiant ‘siège’ qui désigne, en grec puis par emprunt en latin, un élément de décor monumental pouvant être mis en œuvre dans un sanctuaire; en outre, la construction d’un pareil élément peut tout à fait être commémorée épigraphiquement. Il s’agit du substantif ἐξέδρα, en latin *exedra* ou *exhedra*, qui désigne une galerie extérieure où l’on s’assoit. Ce lexème, que l’OLD traduit par ‘open recess or bay for sitting in’,<sup>25</sup> est tout à fait courant dans l’épigraphie latine des sanctuaires où il désigne un type de décor qui peut faire l’objet d’une dédicace par un particulier, comme c’est le cas du *canecosedlon* de l’inscription gauloise d’Autun.<sup>26</sup> Une exèdre “comme une

<sup>24</sup> A propos de la racine indo-européenne \**sed-* et des représentants attestés par ailleurs pour elle dans les langues celtiques, cf. RIX 1998: 465–467 et 2001: 513–515, IRLINGER ET AL. 2008: 590–600 et MATASOVIĆ 2009: 325–326. A propos des dérivés en \*-*lo-* ou en \*-*lā-* documentés pour cette racine dans diverses langues indo-européennes attestées et en particulier à propos de *-sedlon* dans *canecosedlon*, cf. RIG, 2, 1, p. 133, IRLINGER ET AL. 2008: 592, MATASOVIĆ 2009: 326, DELAMARRE 2018: 102 et 269 ainsi que LAMBERT 2018: 52 et 98. Au-delà de la forme gauloise *-sedlon*, il existe de semblables lexèmes \**sed-lo-* ou \**sed-lā-* en germanique, en slave, en grec, en italique et peut-être en arménien.

<sup>25</sup> Cf. OLD, p. 701.

<sup>26</sup> Pour un exemple d’exèdre monumentale dans un sanctuaire des trois Gaules, cf. le cas du sanctuaire de l’Altbachtal à Trèves tel qu’analysé par SCHEID 1995: 236–237. Pour un exemple épigraphique de commémoration de la construction d’une exèdre dans un sanctuaire par un notable local, cf. l’inscription AE 1972, 270, qui commémore la dédicace (*dedicauit*) des deux référents *exe[d]r(am)* et *aed(em)* ‘exèdre et temple’ par une

abside, fait saillie sur un mur, avec un tracé normalement quadrangulaire, mais éventuellement aussi semi-circulaire”. Une exèdre est “normalement, d’après l’étymologie du mot, garnie de BANCs contre les murs”. Elle est “largement ouverte sur un espace libre, qu’il s’agisse d’une cour ou d’un portique”.<sup>27</sup>

Il nous paraît probable que le référent construit à Autun sur un modèle méditerranéen et dénommé en gaulois *canecosedlon* est ce qu’en grec et en latin on désigne sous le nom d’ἔξέδρα ou *ex(h)edra*, et que le lexème gaulois comporte comme le lexème grec un élément de composition qui renvoie à la possibilité de ‘s’asseoir’. Tout locuteur compétent en grec, et donc notamment tout latinophone cultivé instruit dans les deux langues, perçoit immédiatement qu’ἔξέδρα est un composé de ἔδρα ‘siège’. A Autun parmi les élites il se trouvait probablement des Gaulois qui connaissaient le grec et le latin ou du moins disposaient de relations parmi des latinophones cultivés. Ces Gaulois pouvaient donc faire l’analyse linguistique du composé ἔξέδρα et constituer le calque (partiel, comme nous tentons plus loin de le montrer) *canecosedlon*. Il existait probablement un lexème non composé \**sed-lo-* ou \**sed-lā-* en gaulois, comme dans d’autres groupes de langues indo-européennes, qui pouvait être employé comme second élément de composé.

4.1. Nous pensons que l’argumentation qui précède, se basant sur des éléments non controversés, montre de manière très probable que le référent de *canecosedlon* est une ‘exèdre’. Notre identification du référent se base uniquement sur deux éléments. Le premier est le fait que le support de l’inscription et plus généralement le contexte archéologique d’Autun à date augustéenne renvoient à la construction d’un monument de type méditerranéen, qui doit appartenir à une catégorie documentée par l’épigraphie latine de la même époque. Le deuxième est la présence certaine d’un élément *-sedlon* dans la forme *canecosedlon*, qui renvoie à un ‘siège’.

---

femme, dans le municpe de Mulus (*municipium Flauium Muniguense*) en Bétique. L’emploi épigraphique du lexème, sous la forme *exsedram*, est déjà attesté dans l’épigraphie latine de date républicaine, sur l’inscription CIL I 1492, de Tibur, qui commémore la construction à titre public des objets suivants: *porticus. p(edum). CCLX. et. exsedram. et. pronaon / et. porticum. pone. scaenam. long(am). p(edes). CXL* ‘des portiques de 260 pieds et une exèdre et un pronaos et un portique derrière la scène long de 140 pieds’. Le caractère cultuel du complexe est rendu manifeste par la mention d’un pronaos. Il s’agit en effet du sanctuaire d’Hercule Vainqueur, à propos duquel cf. en dernier lieu BUCHET 2015: 190–239, en particulier p. 224.

<sup>27</sup> Pour tous ces traits définitoires, cf. GINOUVÈS 1998: 15. Le dictionnaire édité par Ginouvès mentionne à de nombreuses reprises des exèdres aussi bien de forme quadrangulaire que de forme semi-circulaire, notamment à propos de tombes, p. 63, de monuments honorifiques, p. 66, de portiques, p. 77, de basiliques, p. 89, de nymphées, p. 98–99, de piscines, p. 103, de palestres, p. 126–127, de murs de scènes, p. 141–142, de jardins, p. 166, de places publiques, p. 183, et de sanctuaires, p. 43 et p. 186.

L'épigraphie latine et l'archéologie des aires méditerranéennes permettent de conclure qu'un 'siège' dont la mise en place est commémorée par une inscription monumentale sur pierre est très vraisemblablement une 'exèdre', objet pour lequel un calque en *-sedlon* a été fabriqué en gaulois.

Au-delà de cette argumentation, nous souhaitons à présent proposer une analyse sémantique et une étymologie pour l'élément *caneco-*. Les considérations qui suivent sont indépendantes de l'argumentation qui précède et, de notre point de vue, n'ont pas le même degré de probabilité. Elles nous semblent cependant suffisamment plausibles pour être émises.

4.2. L'analyse de l'élément *caneco-* est controversée et incertaine. Comme l'observe Lejeune, il n'est *a priori* même pas certain que *caneco-* soit un premier élément unitaire dans le composé *caneco-sedlon*, qui doit peut-être être segmenté *cane-co-sedlon*.<sup>28</sup>

Delamarre observe qu'il existe des anthroponymes gaulois comportant un thème *can(n)ico-*,<sup>29</sup> qui peuvent être rattachés soit à un thème hérité *\*kani-* 'beau'<sup>30</sup> soit à un autre thème hérité *\*kasni-* 'lièvre'.<sup>31</sup> Il peut avoir existé deux adjectifs, *canico-* et *can(n)ico-*, dans lesquels le suffixe pourrait indiquer une relation de possession ou plus généralement d'association: *\*kani-ko-* 'qui possède de la beauté/un bel ornement (?)' et *\*kasni-ko-* 'qui possède un lièvre (?)'.<sup>32</sup> La répartition des anthroponymes attestés entre ces deux adjectifs est fort incertaine. S'il a bel et bien existé en gaulois un adjectif *\*kani-ko-*, le composé *canecosedlon* peut le contenir comme premier élément: la forme renverrait à un 'siège pourvu de beauté' ou à un 'siège pourvu d'ornements'. Un 'siège en lièvre (?)', en revanche, ne constitue pas une désignation intelligible qui puisse renvoyer à une exèdre.<sup>33</sup>

<sup>28</sup> Cf. RIG, 2, 1, p. 134 pour le bilan des propositions antérieures et pour l'hypothèse d'une segmentation alternative *cane-co-sedlon*.

<sup>29</sup> Cf. DELAMARRE 2018: 102. La liste des formes apparentées figure chez DELAMARRE 2007: 55–56 et 215. Il existe en particulier un anthroponyme *can(n)ico-*.

<sup>30</sup> Cf. DELAMARRE 2007: 215 et 2018:102 ainsi que MATASOVIĆ 2009: 187.

<sup>31</sup> Cf. DELAMARRE 2018: 102 ainsi que MATASOVIĆ 2009: 192–193.

<sup>32</sup> Cf. LAMBERT 2013: 117–118 et 2018: 34 sur le suffixe *\*-iko-* ou *\*-iko-* en gaulois. Ce suffixe est notamment attesté pour former des noms de villes à partir du nom du fleuve qui coule à travers la ville concernée, ou des théonymes à partir du nom du lieu qu'ils protègent et où ils reçoivent un culte. Il marque donc des relations diverses entre deux entités, celle à laquelle renvoie le composé et celle à laquelle renvoie la base de dérivation. Il existe des exemples où le suffixe est en fait *\*-ko-* sur un thème en *\*-i-*, d'où *\*-i-ko-*, dans lesquels la voyelle [i] est certainement brève, ainsi *\*ari-mori-ko-* ('qui habite au bord de la mer'). L'adjectif *\*kani-ko-* que nous postulons, dérivé d'un thème en *\*-i-*, à savoir *\*kani-*, semble comparable.

<sup>33</sup> DELAMARRE 2018: 102 cite d'autres rapprochements envisageables, l'un lié à la couleur dorée, ce qui ne paraît guère possible sans arbitraire pour une exèdre, l'autre lié à la notion de duvet, ce qui convient encore moins du point de vue référentiel, le troisième lié à celle

Dans l'hypothèse étymologique que nous développons ici, il nous semble que la signification exacte de *canecosedlon* < *\*kaniko-sedlo-* dépend de celle qu'on attribue à l'adjectif *\*kaniko-*. Si *\*kani-ko-* signifie 'qui possède de la beauté', en relation directe avec la propriété 'beauté' à laquelle renvoie la base *\*kani-* ('beau') de cet adjectif dérivé, un *canecosedlon* est simplement un 'siège qui possède de la beauté', un 'beau siège'. L'adjectif *\*kaniko-* est alors un adjectif qualificatif et plus précisément un adjectif évaluatif.<sup>34</sup> Toutefois dans cette hypothèse le suffixe *\*-ko-* est dépourvu de tout signifié propre, et l'adjectif *\*kaniko-* a en fait exactement le même signifié que sa base de dérivation *\*kani-*, elle aussi adjectivale: il s'agit dans les deux cas d'un simple adjectif qualificatif évaluatif associant la propriété 'être beau' à un référent. Si au contraire *\*kani-ko-* signifie 'qui possède quelque chose de spécifiquement beau', 'qui possède des ornements', on obtient un signifié qui n'est pas purement évaluatif pour cet adjectif. En ce cas le *canecosedlon* est un 'siège qui possède des ornements', un 'siège orné', ce qui est adéquat pour une exèdre. Cette analyse a l'avantage d'expliquer l'emploi du dérivé *\*kaniko-* et non du simple *\*kani-*: l'adjectif *\*kani-ko-*, comme il convient au suffixe *\*-ko-*, met bien en relation deux entités distinctes, celle qui est qualifiée de *\*kaniko-* et celle qui lui vaut ce qualificatif, à savoir l'ornement. La base *\*kani-* doit alors avoir eu des emplois substantivés pour désigner 'un bel objet', 'un ornement'.

Notre connaissance du lexique gaulois est insuffisante pour trancher avec certitude entre les deux hypothèses, mais la seconde, qui donne un signifié précis au suffixe *\*-ko-*, semble plus plausible.

La motivation pour désigner le référent 'exèdre' comme 'siège caractérisé par de (beaux) ornements' nous paraît tout à fait concevable. En revanche, du point de vue phonétique et orthographique, les formes anthroponymiques citées par Delamarre sont toutes en *can(n)ico-* avec un *-i-*, conformément à l'étymologie. Il est exact qu'en gaulois il y a des confusions entre timbres vocaliques d'avant en position atone,<sup>35</sup> mais dans le cas considéré la discordance entre *canecosedlon* et l'ensemble des formes anthroponymiques demeure énigmatique.<sup>36</sup> Cette étymologie est la plus plausible, mais elle n'est en rien certaine.

---

de justice, ce qui n'est pas plausible pour la désignation d'une exèdre dans un sanctuaire, dont la fonction n'est pas prototypiquement judiciaire.

<sup>34</sup> Un adjectif évaluatif est un adjectif qui "[donne] le point de vue du locuteur sur l'objet de discours", cf. NOAILLY 1999: 97.

<sup>35</sup> Cf. LAMBERT 2018: 43.

<sup>36</sup> En gaulois l'accent de mot semble s'être trouvé, au moins dans une partie des formes, en position pénultième, cf. DE BERNARDO STEMPER 1994 et 1995 ainsi que LAMBERT 2018: 48. S'il en est ainsi à l'échelle de l'ensemble du composé que nous discutons, sans accent

5.1. Sans nous leurrer sur le degré de certitude des hypothèses ici présentées, nous souhaitons à présent récapituler notre argumentation.

Celle-ci repose dans un premier temps sur des arguments archéologiques (ou historiques) et linguistiques. A Autun à date augustéenne, l'objet dont l'inscription est la commémoration de la construction doit appartenir à l'une des catégories méditerranéennes de décor urbain. Le référent n'a très probablement pas de nom en gaulois antérieur à la conquête romaine, parce que ce référent n'appartient pas à la culture matérielle gauloise.

D'autre part, si ce référent est emprunté et si sa désignation en gaulois est toute récente, voire fabriquée comme *Augenblicksbildung* précisément pour la rédaction de l'inscription qui commémore la construction de l'objet correspondant, il est probable que cette désignation est un calque sémantique de la désignation grecque ou latine de l'objet. Or le second élément du composé *canecosedlon* est transparent, c'est un nom du 'siège', *\*sed-lo-*. Et il existe un élément de décor urbain en latin qui est lui aussi un composé dont le second élément est un nom du 'siège', *ex(h)edra*, emprunté au grec ἐξέδρα et interprétable étymologiquement par les nombreux latinophones qui avaient une connaissance du grec.

Il nous semble donc probable que *caneco-sedlon* est une désignation de l'«exèdre». Si cette hypothèse est juste, *caneco-sedlon* est un calque seulement partiel d'*ex(h)edra*, car le premier élément ne saurait être rapproché d'*\*ek(s)-*. Ce lexème devait être seulement partiellement intelligible par les lecteurs gaulois qui ne comprenaient pas le latin ni le grec, et ne connaissaient donc pas le lexème *ex(h)edra* dont il s'agissait du calque. Mais il contenait une évaluation ou plus vraisemblablement une description de l'objet offert ('siège pourvu de beauté' ou plutôt 'siège pourvu d'ornements'). Celle-ci était aisément compréhensible. Elle participait de la mise en scène ostentatoire de l'action évergétique accomplie par Liscos: c'est pour ce dernier une gloire que d'avoir offert un 'siège pourvu de beauté' ou un 'siège pourvu d'ornements'.

L'existence dans l'épigraphie monumentale en gaulois de calques ou du moins de néologismes destinés à traduire des lexèmes latins renvoyant à des éléments de décor urbain est bien documentée. Tel est par exemple probablement le cas de *duori/co* dans l'inscription RIG L-7 de Sazeirat, qui désigne certainement un 'portique'. Comme l'observe Lejeune, le choix d'un dérivé du nom gaulois de la 'porte', *\*d<sup>h</sup>uor-* (*uel sim.*), pour désigner un portique, ne va pas de soi sémantiquement et doit s'expliquer par un calque

---

secondaire marqué, alors la graphie avec *-e-* au lieu d'*-i-* peut renvoyer à un flottement dans une des syllabes prétoniques, dû à l'affaiblissement de sa voyelle.

du lien dérivationnel entre *porta* et *porticus* en latin.<sup>37</sup> Un autre exemple est celui de la forme *cantalon* sur l'inscription RIG L-9 d'Auxey. Il s'agit peut-être de la désignation d'un 'objet rond', étant donnée l'existence dans les langues celtiques d'un thème *\*kanto-* qui désigne le 'cercle', que ce thème ait lui-même été emprunté ou non.<sup>38</sup> Dans cette hypothèse, comme dans le cas du premier élément de *canecosedlon*, il ne s'agit pas d'un calque, mais d'une désignation issue de la perception, par ceux qui ont fabriqué le lexème, d'un référent probablement emprunté aux décors monumentaux méditerranéens.<sup>39</sup> L'objet semble catégorisé au moyen d'un dérivé de *\*kanto-* 'cercle', dont nous ne tentons pas de restituer les détails de l'analyse morphologique.<sup>40</sup> Il n'est pas possible de déterminer avec certitude, parmi tous les éléments de décor urbain gréco-romains qui présentent une forme arrondie, lequel a vraisemblablement été perçu et dénommé comme 'objet rond' par les Gaulois qui ont fabriqué le mot, contrairement au cas de *canecosedlon* où le second élément du composé aide à identifier le référent, parce qu'il est calqué sur celui du composé grec et latin correspondant.

5.2. Notre hypothèse d'identification du référent s'accompagne, nous l'avons dit, d'une série de suppositions sur le premier élément *caneco-*, qui nous semblent plausibles, mais sensiblement moins assurées. Ces suppositions, quoi qu'il en soit, sont indépendantes de l'identification du référent du composé lui-même. Il se pourrait que le premier membre du composé soit un adjectif *\*kani-ko-*, dérivé d'une base *\*kani-* attestée par ailleurs en celtique et dont le sens est 'beau'. L'adjectif *\*kani-ko-*, dérivé de ce thème en *\*-i-* au moyen du suffixe *\*-ko-*, pourrait avoir pour signifié 'pourvu d'un bel [objet]', ce qui suppose des emplois substantivés de la base *\*kani-* au sens de 'bel objet, ornement'. L'adjectif *\*kani-ko-* indique peut-être que le référent du substantif avec lequel il s'accorde est 'muni de beaux ornements', 'pourvu d'ornement(s)'. Le composé *\*kaniko-sedlo-* désigne alors l'exèdre concernée en faisant référence d'une part à sa fonction comme

<sup>37</sup> Cf. RIG, 2, 1, p. 106. Cf. aussi LAMBERT 2018: 52 et 97. Pour la reconstruction du nom gaulois de la 'porte' cf. IRSLINGER ET AL. 2008: 130–135 et MATASOVIĆ 2009: 111–112. Le support de l'inscription est un bloc parallélépipédique de pierre qui devait être englobé dans le portique, cf. RIG, 2, 1, p. 100.

<sup>38</sup> A propos de *cantalon* et du lien avec le thème celtique *\*kanto-* cf. VENDRYES 1928: 331–333, RIG, 2, 1, p. 124, DELAMARRE 2018: 103–105 et LAMBERT 2018: 98. Il se peut que le thème celtique *\*kanto-* soit un emprunt au latin *canthus* 'jante', mais cette analyse n'est pas certaine et la date de l'emprunt éventuel est inconnue.

<sup>39</sup> Ici comme pour l'inscription d'Autun le support de l'inscription est une plaque sur la face avant de laquelle le champ épigraphique est délimité par une moulure, conformément aux traditions de l'épigraphie latine lorsqu'il s'agit de la commémoration de la construction d'un élément de décor urbain. Le référent de *cantalon* est le décor monumental dans lequel était originellement comprise la plaque. Cf. RIG, 2, 1, p. 121 et 124.

<sup>40</sup> Selon THURNEYSSEN 1899: 542 la deuxième lettre *-a-* note une voyelle d'anaptyxe.

EMMANUEL DUPRAZ

lieu où s'asseoir et d'autre part à sa monumentalité spectaculaire comme lieu pourvu d'ornements certainement magnifiques.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BARRAL ET AL. 2010 Philippe Barral, Alain Daubigny, Michel Kasprzyk & Patrice Méniel, 'Lieux de culte dans l'Est de la Gaule: la place des sanctuaires dans la cité', *Revue de l'histoire des religions* 227/4 (2010), 639–662.
- BUCHET 2015 Elisabeth Buchet, *Tibur et Rome – l'intégration d'une cité latine*, Dijon: Editions universitaires de Dijon 2015.
- CHAMBON 2002 Jean-Pierre Chambon, 'Linguistique historique et archéologie: aspects toponymiques de la romanisation de la Gaule à la lumière de travaux récents concernant la grande Limagne', *Bulletin de la société de linguistique de Paris* 97/1 (2002), 95–121.
- CHAMBON & GRÉLOIS 2008 Jean-Pierre Chambon & Emmanuel Grémois, *Les Noms de lieux antiques et tardo-antiques d'Augustonemetum/Clermont-Ferrand*, Strasbourg: Société de linguistique romane 2008.
- DE BERNARDO STEMPEL 1994 Patrizia de Bernardo Stempel, 'Zum gallischen Akzent: eine sprachinterne Betrachtung', *Zeitschrift für celtische Philologie* 46 (1994), 15–35.
- DE BERNARDO STEMPEL 1995 Patrizia de Bernardo Stempel, 'Gaulish Accentuation. Results and Outlook', in: *Hispano-Gallo-Brittonica – Essays in Honour of Professor D. Ellis Evans on the Occasion of his Sixty-Fifth Birthday*. Sous la direction de Joseph Eska, Geraint Gruffydd & Nicolas Jacobs, Cardiff: University of Wales Press 1995, 16–32.
- DE BERNARDO STEMPEL 2013 Patrizia de Bernardo Stempel, 'The Phonetic Interface of Word Formation in Continental Celtic', in: *Continental Celtic Word Formation – the Onomastic Data*. Sous la direction de Juan Luis García Alonso, Salamanca: Universidad de Salamanca 2013, 63–83.
- DE HOZ 1995 Javier de Hoz, 'Is -s the Mark of the Plural of the Preterite in the Gaulish Verb?', in: *Hispano-Gallo-Brittonica – Essays in Honour of Professor D. Ellis Evans on the Occasion of his Sixty-Fifth Birthday*. Sous la direction de Joseph Eska, Geraint Gruffydd & Nicolas Jacobs, Cardiff: University of Wales Press 1995, 58–65.
- DELAMARRE 2007 Xavier Delamarre, *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris: errance 2007.
- DELAMARRE 2013 Xavier Delamarre, 'Une Récurrence de la toponymie vieille-celtique: les formations en nasale -(h<sub>3</sub>)on- faites sur un théonyme du type Vesontīō (locus) < Vesontis (deus)', in: *Continental Celtic Word Formation – the Onomastic Data*. Sous la direction de Juan Luis García Alonso, Salamanca: Universidad de Salamanca 2013, 175–180.
- DELAMARRE 2018 Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise – une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris: errance 2018<sup>3</sup>.

- ESTARÁN TOLOSA 2016  
 María José Estarán Tolosa, *Epigrafía bilingüe del Occidente romano. El latín y las lenguas locales en las inscripciones bilingües y mixtas*, Zaragoza: Prensas de la Universidad de Zaragoza 2016.
- ESTARÁN TOLOSA À PARAÎTRE  
 María José Estarán Tolosa, 'La Forma verbal *ieuru* en las dedicaciones religiosas galas', in: *Des Mots pour les dieux – dédicaces cultuelles dans les langues indigènes de la Méditerranée occidentale*. Sous la direction de Michel Aberson, Emmanuel Dupraz & María José Estarán Tolosa, Berne: Peter Lang à paraître.
- GAMBARÌ 1998  
 Filippo Gambari, '2. Gozzano, chiesa di S. Lorenzo. Ritrovamento di stele preromana (tav. XCIX)', *Quaderni della soprintendenza archeologica del Piemonte* 15 (1998), 231–233 et planche 99.
- GINOUVÈS 1998  
 René Ginouvès (sous la direction de), *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine* 3, 'Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles', Ecole française d'Athènes – Ecole française de Rome: Athènes – Rome 1998.
- HOSTEIN ET AL. 2012  
 Antony Hostein, Michel Kasprzyk & Pierre Nouvel, 'Epigraphie religieuse et communautés civiques au Haut-Empire: la délimitation du territoire de la *ciuitas Aeduorum* aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles', *Revue archéologique de l'est* 61 (2012), 97–115.
- IRSLINGER ET AL. 2008  
 Britta Irslinger, Carolin Schneider & Dagmar Wodtke, *Nomina im indogermanischen Lexikon*, Heidelberg: Universitätsverlag Winter 2008.
- JOSEPH 1987  
 Lionel Joseph, 'The Origin of the Celtic Denominatives in \*-sag-', in: *Studies in Memory of Warren Cowgill (1929–1985) – Papers from the Fourth East Coast Indo-European Conference – Cornell University, June 6–9, 1985*. Sous la direction de Calvert Watkins, Berlin – New York: Walter de Gruyter 1987, 113–159.
- LABAUNE & KASPRZYK 2008  
 Yannick Labaune & Michel Kasprzyk, 2008, 'Les Rues d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle: un bilan', in: *La Rue dans l'antiquité – définition, aménagement et devenir de l'Orient méditerranéen à la Gaule*. Sous la direction de Pascale Ballet, Nadine Dieudonné-Glad, Marie Evina & Catherine Saliou, Rennes: Presses universitaires de Rennes 2008, 259–273.
- LAMBERT 2013  
 Pierre-Yves Lambert, 'Le Statut du théonyme gaulois', in: *Théonymie celtique, cultes, interpretatio/Keltische Theonymie, Kulte, interpretatio*. Sous la direction d'Andreas Hofeneder & Patrizia de Bernardo Stempel, Wien: Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften 2013, 113–124.
- LAMBERT 2018  
 Pierre-Yves Lambert, *La Langue gauloise*, Paris: errance 2018<sup>4</sup>.
- LEJEUNE 1971  
 Michel Lejeune, *Leponica*, Paris: Les Belles Lettres 1971.
- LEJEUNE 1980  
 Michel Lejeune, 'Le Dossier gaulois *ieuru*', in: *Recherches de linguistique – hommages à Maurice Leroy*. Sous la direction de Jean Bingen, André Coupez & Francine Mawet, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles 1980, 110–118.

EMMANUEL DUPRAZ

- LEJEUNE 1988 Michel Lejeune, *Recueil des inscriptions gauloises (R. I. G.)*, 2, 1, 'Textes gallo-étrusques – textes gallo-latins sur pierre', Paris: CNRS 1988.
- MATASOVIĆ 2009 Ranko Matasović, *Etymological Dictionary of Proto-Celtic*, Boston – Leiden: Brill 2009.
- NOAILLY 1999 Michèle Noailly, *L'Adjectif en français*, Gap – Paris: Ophrys 1999.
- RAEPSAET-CHARLIER 1993 Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, *Diis deabusque sacrum – formulaire votif et datation dans les trois Gaules et les deux Germanies*, Paris: De Boccard 1993.
- REBOURG 1993 Alain Rebourg (sous la direction de), *Carte archéologique de la Gaule*, 71, 1, 'Autun', Paris: Académie des inscriptions et belles-lettres & Ministère de la culture 1993.
- REBOURG 1998 Alain Rebourg, 'L'Urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire)', *Gallia* 55 (1998), 141–236.
- RIX 1998, 2001 Helmut Rix (sous la direction de), *Lexikon der indogermanischen Verben – die Wurzeln und ihre Primärstammbildungen*, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert 1998<sup>1</sup>, 2001<sup>2</sup>.
- SALOMIES 1987 Olli Salomies, *Die römischen Vornamen – Studien zur römischen Namengebung*, Helsinki: Societas scientiarum Fennica 1987.
- SCHEID 1995 John Scheid, 'Les Temples de l'Altbachtal à Trèves: un 'sanctuaire national'?', *Cahiers du centre Gustave-Glotz* 6 (1995), 227–243.
- SCHMIDT 1957 Karl Horst Schmidt, 'Die Komposition in gallischen Personennamen', *Zeitschrift für celtische Philologie* 26 (1957), 33–301.
- STIFTER 2011 David Stifter, 'The Textual Arrangement of Alise-Sainte-Reine [L-13]', *Zeitschrift für celtische Philologie* 58 (2011), 165–181.
- THURNEISEN 1899 Rudolf Thurneisen, 'Der Kalender von Coligny', *Zeitschrift für celtische Philologie* 2 (1899), 523–544.
- VENDRYES 1928 Joseph Vendryes, 'Variétés', *Revue celtique* 45 (1928), 325–337.
- VILLANUEVA SVENSSON 2001 Miguel Villanueva Svensson, 'Gaulish *ieuri*/εἰωραῖ and the 2<sup>nd</sup>/3<sup>rd</sup> Dual Ending of the Indo-European Perfect and Middle', *Historische Sprachforschung* 114/1 (2001), 147–163.
- WODTKO 2013 Dagmar Wodtko, 'Preverbs and Personal Names', in: *Continental Celtic Word Formation – the Onomastic Data*. Sous la direction de Juan Luis García Alonso, Salamanca: Universidad de Salamanca 2013, 215–234.
- AE L'Année épigraphique, 1888–.
- CIL I Corpus inscriptionum Latinarum, 1<sup>2</sup>, 'Inscriptiones Latinae antiquissimae ad C. Caesaris mortem', Berlin puis Berlin – New York: Reimer puis De Gruyter 1893–2015.

Sur la forme gauloise *canecosedlon*

- CIL XIII Corpus inscriptionum Latinarum, 13, 'Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae', Berlin: Reimer puis W. de Gruyter 1899–1943.
- OLD Oxford Latin Dictionary, Oxford: Oxford University Press 2012<sup>2</sup>.
- RIG, 2, 1 LEJEUNE 1988.

Emmanuel Dupraz,  
Université libre de Bruxelles  
& EPHE, PSL (Paris),  
Emmanuel.Dupraz@ulb.be &  
Emmanuel.Dupraz@ephe.psl.eu